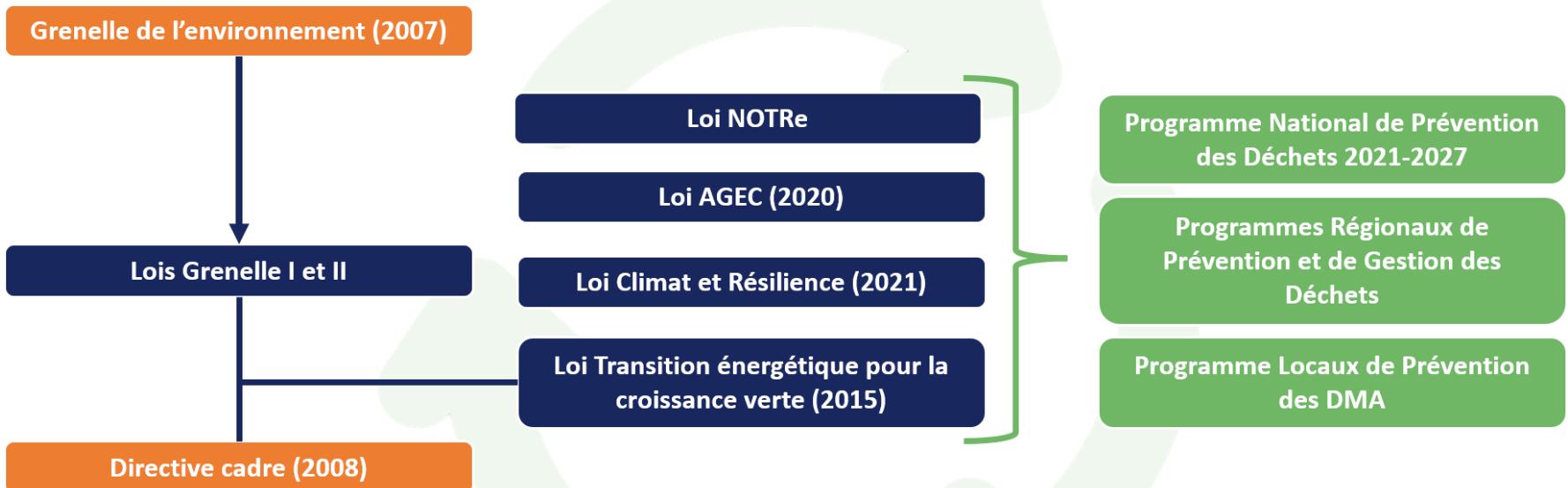


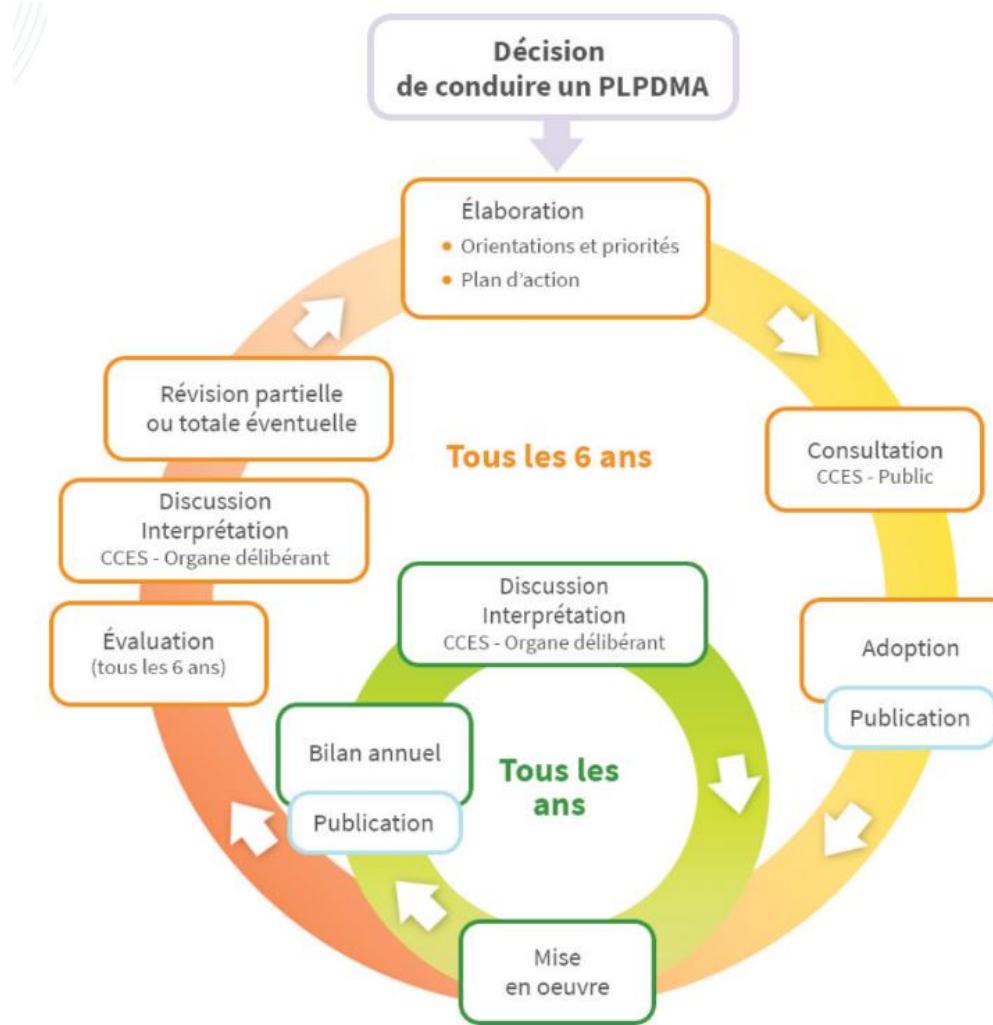
PLPDMA 2024 - 2029

Programme Local de Prévention des Déchets
Ménagers et Assimilés

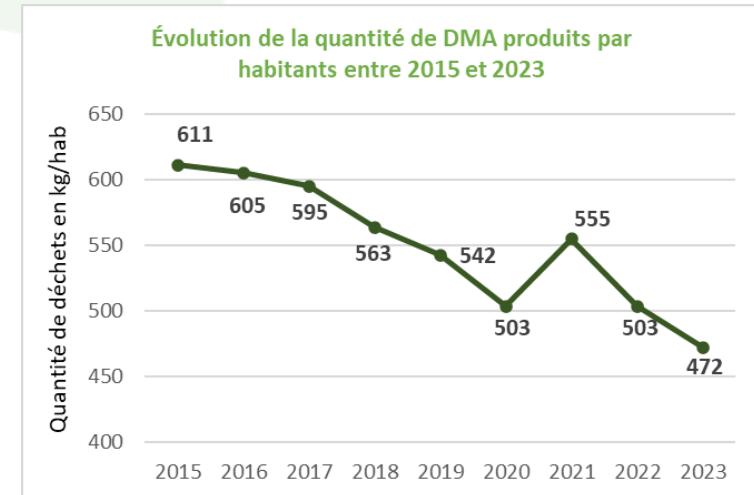
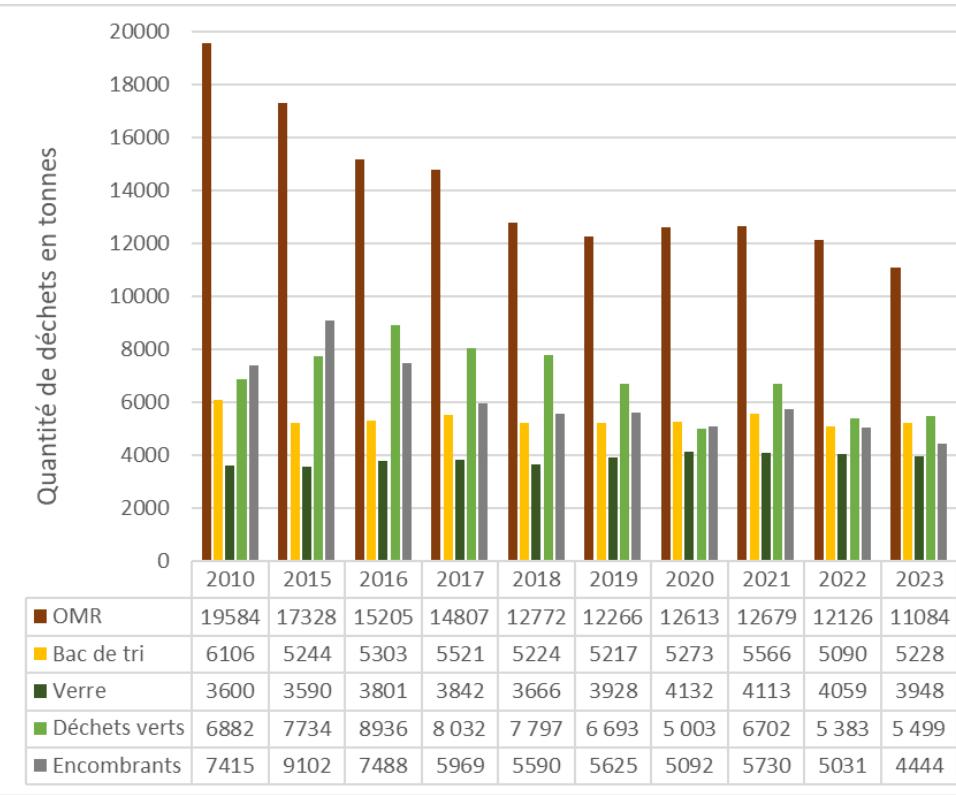
Rappels réglementaires



Où en sommes-nous ?



Bilan du diagnostic - statistiques



Quantité globale de déchets : - 16 % entre 2010 et 2020

Objectif réglementaire : - 10 % atteint



Entre 2016 et 2023 :

Ordures ménagères résiduelles : - 27 %

Déchets verts : - 38 %

Encombrants en déchèterie : - 41 %

Bilan du diagnostic – matrice AFOM

ATOUTS	FAIBLESSE
<ul style="list-style-type: none"> • Territoire mixte à dominante rurale • 77 % d'habitats individuels • Redevance incitative depuis 2018 sur tout le territoire • PLPDMA 2018-2023 efficace • Communes engagées : 29 communes accompagnées ces 6 dernières années • Ressources internes : 2 Guides composteurs • Relais et support des communautés de communes • Caractérisations OMR permettent de cibler les flux majoritaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques collectifs → turnover et donc sensibilisation difficile • Jardins très entretenus → beaucoup de déchets verts • Malgré des actions engagées via le PLPDMA 2018-2023, encore beaucoup d'encombrants et déchets verts en déchèterie • Peu de moyens humains dédié à la prévention par rapport à la taille du territoire • Confusion tri / réduction des déchets • Pratiques différentes en fonction des CC (ex : prise en charge des composteurs)
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience des enjeux de la transition écologique • Contexte réglementaire favorable à la prévention • Communauté des collectivités du Grand Est : échanges de bonnes pratiques • De nombreux acteurs sur le territoire • Multiplication des messages de prévention des éco-organismes 	<ul style="list-style-type: none"> • Certains publics ressentent un ras le bol, écologie punitive, fake news, réticence au changement • Certains publics abandonnent le compostage au profit de la collecte séparée en PAV • Acteurs difficiles à recenser et mobiliser/coordonner • Manque de pistes d'action ciblant les professionnels • Reprise difficile des événements après COVID, moins de mobilisation de bénévoles

Plan d'action 2024 - 2029

6 thématiques



Eco-exemplarité
et communication



PG-Prox



Gaspillage alimentaire



Nocivité des déchets



Réemploi et réutilisation



Consommation responsable



Axe 1 : Prévention et Gestion de Proximité des biodéchets

Action 1	Promotion du compostage individuel
<u>Gisement impacté</u>	Les biodéchets des ménages (déchets alimentaires et déchets verts)
<u>Public cible</u>	Les ménages
<u>Objectifs</u>	Diminuer les tonnages de biodéchets pris en charge par la collectivité
<u>Description</u>	Inciter la population à composter en communiquant sur la pratique du compostage domestique et en proposant des composteurs à prix réduits (30 €)
<u>Année de mise en œuvre</u>	Tous les ans
<u>Partenaires</u>	Les Ateliers du Sonnenhof, ADAPEI Papillons Blanc, les Communautés de communes
<u>Budget</u>	Achat composteur : 15 000 € à 20 000 € / an Subvention Comcom : 10 000 € / an

PLPD
2018-2023



Axe 1 : Prévention et Gestion de Proximité des biodéchets

Action 2	Formations B.A-BA du compostage
<u>Gisement impacté</u>	Les biodéchets des ménages (déchets alimentaires et déchets verts)
<u>Public cible</u>	Les ménages
<u>Objectifs</u>	Diminuer les tonnages de biodéchets pris en charge par la collectivité
<u>Description</u>	Organiser des formations au B.A-BA du compostage et proposer un composteur à prix réduit aux usagers assistant à la formation (20 €)
<u>Année de mise en œuvre</u>	Tous les ans. 2 à 3 formations par an et par Comcom
<u>Partenaires</u>	Les Communautés de communes, les guides composteur du SMICTOM
<u>Budget</u>	Budget commun à l'action 1



Axe 1 : Prévention et Gestion de Proximité des biodéchets

Action 3	Promotion du compostage partagé
<u>Gisement impacté</u>	Les biodéchets des ménages (déchets alimentaires et déchets verts)
<u>Public cible</u>	Les syndicats de copropriété, les bailleurs sociaux et habitants de collectifs
<u>Objectifs</u>	Diminuer les tonnages de biodéchets pris en charge par la collectivité Encourager les initiatives éco-citoyennes collectives dans les immeubles
<u>Description</u>	Communiquer auprès des cibles sur les bénéfices du compostage partagés, installer des composteurs collectifs sur demande des intéressés, former les référents de site.
<u>Année de mise en œuvre</u>	Tous les ans, sur demande du public cible
<u>Partenaires</u>	Syndicats de copropriétés, bailleurs, Réseau Compost Citoyen
<u>Budget</u>	800 € par site (3 bacs à couvercle + petit matériel) → Facturé ensuite au syndic/bailleur (50 % du prix) comprenant le matériel, la formation des référents de site et le suivi sur 1 an par les guides composteur)

PLPD
2018-2023



Axe 1 : Prévention et Gestion de Proximité des biodéchets

Action 4	Promotion du compostage en établissement
<u>Gisement impacté</u>	Les biodéchets des établissements scolaires, administratifs...
<u>Public cible</u>	Les établissements scolaires, périscolaires, EHPAD, collectivités...
<u>Objectifs</u>	Diminuer les tonnages de biodéchets pris en charge par la collectivité
<u>Description</u>	Proposer l'installation d'un composteur en option dans les futurs projets KIDITRI. Mettre en place des sites de compostage pour les établissements demandeurs, former les personnels.
<u>Année de mise en œuvre</u>	Tous les ans, sur demande du public cible
<u>Partenaires</u>	Les mairies, Comcom, Réseau Compost Citoyen, Guides composteur
<u>Budget</u>	En fonction de la quantité à composter : 1 à 3 bacs à couvercle par site → Prise en charge à 100 % par le SMICTOM limité à 10 établissements par an pour les communes participant à KIDITRI ou Engagées Zéro Déchet (Comprenant le matériel, la formation des référents de site et le suivi sur 1 an par les guides composteur)



Axe 1 : Prévention et Gestion de Proximité des biodéchets

Action 5	Gestion in situ des déchets verts	PLPD 2018-2023
<u>Gisement impacté</u>	Les déchets verts apportés en déchèterie	
<u>Public cible</u>	Les particuliers	
<u>Objectifs</u>	Diminuer les tonnages de déchets verts apportés en déchèterie	
<u>Description</u>	Organiser des réunions d'information sur les techniques de permaculture et jardinage au naturel, communiquer sur la notion de déchet-ressource au jardin.	
<u>Année de mise en œuvre</u>	Tous les ans avec des temps forts (Semaine Tous au Compost, Fête du Sol Vivant)	
<u>Partenaires</u>	ADEME, Réseau Compost Citoyen, Les Ateliers de la Terre	
<u>Budget</u>	Session d'animation les Ateliers de la Terre : Action proposée aux Communes Engagées Zéro Déchet : 10 / an en moyenne → 5 000 € / an	



Axe 1 : Prévention et Gestion de Proximité des biodéchets

<u>Action 6</u>	Formation des agents communaux à la gestion intégrée des espaces verts
<u>Gisement impacté</u>	Les déchets verts apportés en déchèterie ou en plateforme de stockage « sauvage »
<u>Public cible</u>	Les agents communaux en charge des espaces verts
<u>Objectifs</u>	Diminuer les tonnages de déchets verts apportés en déchèterie 80 % des communes bénéficient d'une formation pour les agents en charge des espaces verts d'ici 2029
<u>Description</u>	Organiser des sessions de formation des employés communaux en charge des espaces verts à la gestion intégrée des espaces verts pour réduire les apports en déchèterie ou en plateforme de stockage communale.
<u>Année de mise en œuvre</u>	Tous les ans
<u>Partenaires</u>	Réseau Compost Citoyen, Les Ateliers de la Terre
<u>Budget</u>	Session d'animation les Ateliers de la Terre : 500 € HT la demi journée de formation Action proposée aux Commune Engagées Zéro Déchet : 1 à 2 sessions / an → 500 € à 1 000 € HT / an



Axe 1 : Prévention et Gestion de Proximité des biodéchets

<u>Action 7</u>	Opération de broyage de branches en déchèterie
<u>Gisement impacté</u>	Les déchets verts apportés en déchèterie (5 400 tonnes en 2023)
<u>Public cible</u>	Ménages, collectivités
<u>Objectifs</u>	Diminuer les tonnages de déchets verts apportés en déchèterie et donc les rotations de bennes Valoriser sur place les déchets verts Mettre du broyat à disposition des usagers pour réaliser du paillage et alimenter les composteurs
<u>Description</u>	Proposer des journées de broyage de branchages en déchèterie. Délimiter un espace en déchèterie pour l'apport de branches (hors conifères) pendant 2 mois , réaliser une prestation de broyage les lundis puis laisser les usagers récupérer le broyat obtenu. Communiquer sur l'utilité du broyat. Sensibiliser les agents de déchèterie.
<u>Année de mise en œuvre</u>	2026 en test sur 1 déchèterie par Communauté de communes
<u>Partenaires</u>	Paysagistes du territoire, Utileco
<u>Budget</u>	Tarifs Utileco 2024 : 390 € HT la demi journée de broyage (15 m3) 15 cm de diamètre Récupération de broyat → pas de limitation, conditions à affiner Impressions flyers de communication : 600 €



Axe 2 : Lutte contre le gaspillage alimentaire

<u>Action 8</u>	Ateliers de sensibilisation en restauration scolaire
<u>Gisement impacté</u>	Les déchets alimentaires des restaurants scolaires
<u>Public cible</u>	Les élèves demi-pensionnaires, personnels de cuisine, gestionnaires
<u>Objectifs</u>	Sensibiliser élèves et personnels aux enjeux du gaspillage alimentaire Proposer aux établissements des solutions simples à mettre en place pour diminuer les quantités de nourriture gaspillée
<u>Description</u>	Rencontrer les équipes de cuisine des restaurants scolaire pour établir un diagnostic des pratiques. Organiser des ateliers de sensibilisation dans les cantines et les périscolaire. S'associer à la Collectivité Européenne d'Alsace pour les opérations de pesée des déchets alimentaires. Proposition d'un accompagnement aux établissements scolaire qui conventionnent avec le SMICTOM pour la collecte séparée des déchets alimentaires.
<u>Année de mise en œuvre</u>	Chaque année en fonction des établissements volontaires
<u>Partenaires</u>	ADEME, Collectivité Européenne d'Alsace
<u>Budget</u>	Animations en interne par les ADPT Prêt de balance aux établissements souhaitant estimer le gaspillage alimentaire : 100 € HT investissement



Axe 2 : Lutte contre le gaspillage alimentaire

<u>Action 9</u>	Animations en classe ou sur stand
<u>Gisement impacté</u>	Les déchets alimentaires
<u>Public cible</u>	Le grand public
<u>Objectifs</u>	Diminuer la part du gaspillage alimentaire dans les OMR/Déchets alimentaires
<u>Description</u>	Animation d'ateliers de sensibilisation en classe Animation de temps d'échange entre éco-délégués pour mettre en place des solutions dans leur établissement Sensibilisation en stand lors d'événements
<u>Année de mise en œuvre</u>	Chaque année en fonction des demandes
<u>Partenaires</u>	ADEME
<u>Budget</u>	Dépenses de communication : 2 000 € pour l'ensemble de la période 2024 – 2029 pour éventuel nouveau support d'animation



Axe 2 : Lutte contre le gaspillage alimentaire

Action 10	Guide anti-gaspillage
<u>Gisement impacté</u>	Les déchets alimentaires
<u>Public cible</u>	Le grand public
<u>Objectifs</u>	Diminuer la part du gaspillage alimentaire dans les OMR/Déchets alimentaires
<u>Description</u>	Rédaction d'un guide/Mag Info dédié à la thématique.
<u>Année de mise en œuvre</u>	2026
<u>Partenaires</u>	ADEME
<u>Budget</u>	Dépenses de communication : entre 800 et 3 000 € selon type de support et conception et nombre d'impressions



Axe 3 : Réemploi et réutilisation

<u>Action 11</u>	Organisation d'ateliers de réparation
<u>Gisement impacté</u>	Les déchets occasionnels apportés en déchèterie (vélos, électroménager...)
<u>Public cible</u>	Le grand public
<u>Objectifs</u>	Diminuer les tonnages en déchèterie Développer le lien entre usagers
<u>Description</u>	Organiser des ateliers de réparation (vélo, électroménager) en mettant en relation les particuliers entre eux ou soutenir les associations locales qui proposent ces ateliers. Etablir une convention avec les associations pour le versement de subventions/financements.
<u>Année de mise en œuvre</u>	2027
<u>Partenaires</u>	Acteurs de l'ESS, Associations du territoire
<u>Budget</u>	Subvention aux associations qui organisent ces ateliers en partenariat avec le SMICTOM dans la limite d'une enveloppe de 5 000 € / an et en fonction de la portée des événements.



Axe 3 : Réemploi et réutilisation

<u>Action 12</u>	Stands de troc lors d'événements
<u>Gisement impacté</u>	Les objets en bon état apportés en déchèterie
<u>Public cible</u>	Le grand public
<u>Objectifs</u>	Diminuer les tonnages en déchèterie Développer le lien entre usagers Sensibiliser le grand public aux achats de seconde main
<u>Description</u>	Lors des stands des ambassadeurs durant les événements (ou les kermesses des écoles), aménager un espace permettant aux participants des manifestations d'apporter des objets dont ils ne se servent plus pour le troquer contre un autre objet. Les objets qui n'ont pas trouvé preneurs seront proposés à Emmaüs.
<u>Année de mise en œuvre</u>	2025
<u>Partenaires</u>	Associations du territoire, collectivités, Emmaüs et structures de l'ESS
<u>Budget</u>	Organisation en interne



Axe 3 : Réemploi et réutilisation

<u>Action 13</u>	Aménagement d'espace réemploi en déchèterie
<u>Gisement impacté</u>	Les objets en bon état apportés en déchèterie
<u>Public cible</u>	Le grand public
<u>Objectifs</u>	<p>Diminuer les tonnages en déchèterie</p> <p>Développer le lien entre usagers</p> <p>Sensibiliser le grand public aux achats de seconde main</p>
<u>Description</u>	<p>Aménager un espace réemploi « test » sur une déchèterie. Cet espace permettrait aux usagers de déposer les objets en bon état dont ils n'ont plus l'utilité en évitant de les déposer dans les bennes. Ces objets seraient à disposition des usagers de la déchèterie ou récupérés par des acteurs de l'ESS pour être réparés afin de les détourner des bennes des déchèteries.</p> <p>Test par période et par filières (jeux et jouets avant l'hiver, électroménager...)</p> <p>En fonction du bilan du test, réfléchir à l'aménagement d'un espace permanent sur les déchèteries qui le permettent.</p>
<u>Année de mise en œuvre</u>	Fin 2025 ou 2026
<u>Partenaires</u>	Associations du territoire, collectivités, Emmaüs et structures de l'ESS
<u>Budget</u>	Communication, caisses pour le conditionnement : 1 000 € (à préciser en fonction du type de contenant, du nombre déployé sur les déchèteries). Former les gardiens de déchèterie ou déléguer la gestion du local réemploi à un prestataire (Utileco ?).



Axe 4 : Consommation responsable

<u>Action 14</u>	Organisation d'ateliers de création de produits naturels
<u>Gisement impacté</u>	Les emballages jetables, les déchets toxiques
<u>Public cible</u>	Le grand public
<u>Objectifs</u>	Réduire les emballages Sensibiliser le grand public à la nocivité des déchets
<u>Description</u>	Organiser des ateliers de création de produit naturels (cosmétiques, hygiène, entretien) lors de réunions au CCAS. Tester au préalablement les recettes. Déployer les ateliers sur des stands lors d'événement pour les recettes qui le permettent.
<u>Année de mise en œuvre</u>	2025 puis chaque année selon les sollicitations
<u>Partenaires</u>	Mairies, CCAS
<u>Budget</u>	Achat de matériel et matières premières : 400 € / an

PLPD
2018-2023



Axe 4 : Consommation responsable

<u>Action 15</u>	Promotion de l'autocollant STOP PUB
<u>Gisement impacté</u>	Les imprimés publicitaires non sollicités (~ 30 kg / ménage / an)
<u>Public cible</u>	Le grand public
<u>Objectifs</u>	Réduire les imprimés publicitaires non sollicités
	Poursuivre la promotion du stop pub déjà bien initiée sur le territoire
	Rééditer des autocollants stop pub
<u>Description</u>	Communiquer sur le stop pub Mettre à disposition dans les mairies, cc, stands, accueil du SMICTOM, certains commerces Distribuer aux nouveaux foyers avec la livraison des bacs de tri/bioseaux
<u>Année de mise en œuvre</u>	2025 : édition et impression de stop pub Tout au long du PLPDMA : communiquer et mettre à disposition
<u>Partenaires</u>	Action Stop Pub, mairies, commerces, syndics et bailleurs
<u>Budget</u>	Impression : 3 000 € pour l'ensemble de la période

PLPD
2018-2023



Axe 4 : Consommation responsable

Action 16	Défi familles Zéro Déchet
<u>Gisement impacté</u>	Les emballages, gaspillage alimentaire, déchets occasionnels
<u>Public cible</u>	Le grand public, familles volontaires
<u>Objectifs</u>	Créer un défi ludique et familial pour sensibiliser les ménages au mode de vie « zéro déchet » Encencher un changement de comportement
<u>Description</u>	Proposer à des familles volontaires de peser leurs déchets sur une durée donnée, avant et après mise en place d'éco-gestes enseignés par le SMICTOM. Les familles seront accompagnées tout au long du défi par l'équipe des ambassadeurs du tri.
<u>Année de mise en œuvre</u>	2026 + chaque année en fonction de l'adhésion au projet
<u>Partenaires</u>	Association zéro déchet du territoire (Wissembourg...)
<u>Budget</u>	Petit matériel + impressions de documents : 1 000 €/an



Axe 4 : Consommation responsable

Action 17	Promotion de l'eau du robinet
Gisement impacté	Les bouteilles en plastique
Public cible	Le grand public
Objectifs	Diminuer les déchets de bouteilles plastiques dans les bacs de tri Sensibiliser le grand public à la pollution plastique
Description	Continuer à promouvoir le geste simple de boire l'eau du robinet via différents supports de communication et les stands des ambassadeurs de la prévention et du tri. Dédier une édition du Mag Info à cette thématique. Diffuser les supports existants de l'ADEME.
Année de mise en œuvre	Chaque année
Partenaires	ADEME, associations zéro déchet
Budget	Impressions : 500 € sur la durée du PLPDMA

**PLPD
2018-2023**



Axe 5 : Réduire la nocivité des déchets

Action 18	Sensibilisation au jardinage au naturel
<u>Gisement impacté</u>	Les produits toxiques et les déchets verts
<u>Public cible</u>	Le grand public
<u>Objectifs</u>	Réduire les apports de produits toxiques en déchèterie Promouvoir les méthodes de jardinage alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires
<u>Description</u>	Organiser des ateliers jardinage au naturel et communiquer sur les techniques de jardinage au naturel sur les stands avec le dépliant de l'ADEME.
<u>Année de mise en œuvre</u>	Chaque année
<u>Partenaires</u>	ADEME, Les Ateliers de la Terre, RCC, Maison du Compost, EcoDDS
<u>Budget</u>	500 € HT par atelier organisé



Axe 5 : Réduire la nocivité des déchets

Action 19	Promotion de l'utilisation de couches lavables
<u>Gisement impacté</u>	Textiles sanitaires non compostables
<u>Enjeux :</u>	<p>Un enfant génère en moyenne une tonne de déchets de couches durant l'enfance. Certaines couches du commerce contiennent des perturbateurs endocriniens et autres substances toxiques.</p> <p>Les textiles sanitaires représentent près de 15 % du contenu du bac d'ordures ménagères résiduelles. Du fait de leur poids important, beaucoup se retrouvent dans les poubelles municipales ou dans les bacs de tri.</p>
<u>Public cible</u>	Les parents d'enfants en bas âge, crèches et maisons d'assistants maternels
<u>Objectifs</u>	Sensibiliser les publics cibles à l'utilisation de couches lavables
<u>Description</u>	Organiser des réunions d'information à l'utilisation de couches lavables. Proposer des subventions à l'achat de couches lavables ou à la location. Proposer des sessions de tests gratuits.
<u>Année de mise en œuvre</u>	2026 puis chaque année selon l'adhésion au projet
<u>Partenaires</u>	Utileco, structures de la petite enfance
<u>Budget</u>	<p>Fiche à affiner :</p> <p>4 000 € / an</p> <p>Subvention directement versée aux familles sur présentation de justificatifs ?</p> <p>Ou versée directement à Utileco pour financer le mois de test gratuit aux familles qui ont participé à la réunion ? Convention à établir ?</p>



Axe 6 : Éco-exemplarité et communication

<u>Action 20</u>	Développement du label « Commune Engagée Zéro Déchet »
<u>Gisement impacté</u>	Les déchets communaux (déchets verts, impressions, déchets des manifestations...)
<u>Public cible</u>	Les communes du territoire
<u>Objectifs</u>	80 % de communes accompagnées d'ici 2029
<u>Description</u>	Poursuivre l'accompagnement des communes vers les pratiques zéro déchet. Diagnostic de territoire et accompagnement dans les actions au choix des communes.
<u>Année de mise en œuvre</u>	Chaque année
<u>Partenaires</u>	Les Ateliers de la Terre, RCC, Maison du Compost, Utileco, Ecomanifestations Alsace
<u>Budget</u>	2 000 à 8 000 € / an en fonction des besoins des communes + réalisation en interne ou prestation



Axe 6 : Éco-exemplarité et communication

<u>Action 21</u>	Promotion des éco-manifestations
<u>Gisement impacté</u>	Les déchets des manifestations (vaisselle jetable, gaspillage alimentaire...)
<u>Public cible</u>	Associations du territoire souhaitant s'engager dans une démarche vertueuse
<u>Objectifs</u>	Réduire les déchets non valorisables à l'issue des manifestations locales Sensibiliser le grand public à la réduction des déchets et au réemploi
<u>Description</u>	Organiser des réunions d'information à destination des associations avec EcoManifestation Alsace. Prendre en charge la labellisation des événements qui en font la demande dans la limite de l'enveloppe budgétaire pour les communes accompagnées dans le label Zéro Déchet.
<u>Année de mise en œuvre</u>	Chaque année
<u>Partenaires</u>	EcoManifestation Alsace, Utileco
<u>Budget</u>	Tarif de labellisations fonction de la taille de l'événement. Enveloppe de 6 000 € par an

PLPD
2018-2023



Axe 6 : Éco-exemplarité et communication

Action 22	Création de tutoriels vidéo Astuces Zéro Déchet
<u>Gisement impacté</u>	Les déchets ménagers, emballages, gaspillage alimentaire...
<u>Public cible</u>	Le grand public
<u>Objectifs</u>	Communiquer de façon innovante sur la réduction des déchets pour capter différent type de public
<u>Description</u>	Filmer l'utilisation d'alternatives au tout jetable et à l'économie linéaire, montage vidéo, publication sur Facebook et chaîne YouTube. Certaines pourront être utilisées en animation scolaire ou lors de réunions d'information grand public.
<u>Année de mise en œuvre</u>	2025
<u>Budget</u>	Réalisation en interne Formation montage vidéo en fonction de l'offre CNFPT



Axe 6 : Éco-exemplarité et communication

Action 23	Formation des gardiens de déchèterie à la sensibilisation à la prévention des déchets
<u>Gisement impacté</u>	Les déchets apportés en déchèterie mais également l'ensemble des DMA dans la globalité
<u>Enjeux</u>	Les agents de déchèterie sont en contact avec le public au quotidien et sont des relais de communication et de sensibilisation considérables.
<u>Public cible</u>	Les gardiens de déchèterie du SMICTOM Nord Alsace (+ les agents d'accueil en contact avec le public)
<u>Objectifs</u>	Impliquer l'ensemble des agents du SMICTOM dans la problématique de réduction des déchets Multiplier les relais d'information et de sensibilisation
<u>Description</u>	Demi-journée de formation des agents de déchèterie aux enjeux de la réduction des déchets et sensibilisation aux éco-gestes de base, transmettre les chiffres clés et éléments de langage pour que les agents se sentent légitimes à parler de prévention des déchets et à incarner le slogan du SMICTOM « Agissons pour le Zéro Déchet »
<u>Année de mise en œuvre</u>	À définir
<u>Budget</u>	Réalisation en interne ou externe Moyens humains : mobiliser les agents d'accueil et de déchèterie sur 2h ou ½ journée.



Calendrier prévisionnel

Actions PLPDMA 2024 - 2029	2024	2025	2026	2027	2028	2029
AXE 1 : PG-PROX	31 000 €	36 500 €	34 000 €	36 500 €	32 000 €	31 500 €
1. Promotion du compostage individuel	25 000 €	25 000 €	20 000 €	20 000 €	15 000 €	15 000 €
2. Formation au B.A.-BA du compostage		- €	- €	- €	- €	- €
3. Promotion du compostage partagé		4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
4. Promotion du compostage en établissement		2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
5. Gestion in situ des déchets verts	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
6. Formation des agents communaux à la gestion intégrée des espaces verts	1 000 €	500 €	1 000 €	500 €	1 000 €	500 €
7. Opération de broyage de branches en déchèterie			2 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
AXE 2 : Lutte contre le gaspillage alimentaire	150 €	- €	3 000 €	- €	1 000 €	- €
8. Ateliers de sensibilisation à la cantine	150 €	- €	- €	- €	- €	- €
9. Animations scolaires et sur stand	- €	- €	1 000 €	- €	1 000 €	- €
10. Guide anti-gaspi			2 000 €			
AXE 3 : Réemploi et réutilisation		- €	1 000 €	3 000 €	2 000 €	3 000 €
11. Organisation d'ateliers de réparation				2 000 €	2 000 €	3 000 €
12. Stands de troc lors d'événements		- €	- €	- €	- €	- €
13. Aménagement d'espace réemploi en déchèterie			1 000 €	1 000 €		
AXE 4 : Consommation responsable	1 500 €	400 €	1 900 €	2 400 €	1 400 €	900 €
14. Ateliers de création de produits naturel		400 €	400 €	400 €	400 €	400 €
15. STOP PUB	1 500 €	- €	- €	1 500 €	- €	- €
16. Défi "familles zéro déchet"			1 000 €	500 €	1 000 €	500 €
17. Promouvoir l'eau du robinet			500 €			
AXE 5 : Réduire la nocivité des déchets	2 500 €	3 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
18. Sensibilisation au jardinage au naturel	2 500 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
19. Promotion de l'utilisation de couches lavables			4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
AXE 6 : Éco-exemplarité et communication	3 000 €	4 100 €	6 100 €	8 000 €	7 000 €	6 000 €
20. Développement du label "Commune Engagée Zéro Déchet"	1 000 €	1 000 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €
21. Promotion des éco-manifestations	2 000 €	3 000 €	4 000 €	6 000 €	6 000 €	5 000 €
22. Création de tutoriels vidéo Astuces Zéro Déchet		100 €	100 €	- €	- €	- €
23. Impliquer les gardiens de déchèterie dans la prévention des déchets			- €			- €